



Conseil Municipal

du 22 Septembre 2026 à 18h30

Présidence : le Maire Madame Aline DESTRI

Présents : MM Aline DESTRI, Jérémy FEURTE, Clément CHARLEMAGNE, Jean-Pierre POURTEYRON, Amandine POUSSEUR, Antoine LEVASSEUR, Jean HENRY, DESFONTAINES Joel, DESFONTAINES Nathalie.

Absents excusés : Stéphanie GAYARD, Prescilia CERQUEIRA DA SILVA

Absents non excusés :

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Nathalie DESFONTAINES

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 5 Juin

Ordre du jour :

1. Mise en place de la taxe sur les logements vacants
2. Halloween
3. Noel des enfants et des anciens
4. Concours village illuminé
5. Questions diverses.

1. Mise en place de la taxe sur les logements vacants

A partir du 1^{er} janvier 2027, la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) constitue un dispositif permettant aux communes concernées de lutter contre la vacance durable des logements. Il convient donc au Conseil municipal de délibérer afin d'instituer ou non la taxe sur la vacance des locaux d'habitation sur la commune.

Après avoir entendu l'exposé du maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer à compter du 1^{er} janvier 2027, la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) sur le territoire de la commune de Laversine.

Le conseil municipal ne fixe pas le taux de la taxe qui fera l'objet d'une délibération ultérieure.

2. HALLOWEEN

Comme chaque année, le 31 octobre à 17h30 les enfants seront invités à se rassembler dans la cour de la mairie. Nous les accompagnerons pour aller frapper aux portes des habitants de Laversine. Joël prendra la voiture communale avec le giro et se placera en début de cortège. Thierry WISEUR quant à lui fermera le cortège avec son véhicule. Jérémy lui fournira un giro.

Un flyer sera réalisé par Prescilia qui sera ensuite mis sur PanneauPocket.

3. Noel des Enfants et des Anciens

Cette année le Conseil municipal propose d'organiser le Noël des enfants et des Anciens en même temps.

Les enfants et les Anciens seront invités à venir chercher leur bon Jouet club et leur panier le 5 décembre à partir de 16h00

Une collation et un goûter seront offerts.

Un flyer sera réalisé par Prescilia qui sera ensuite mis sur PanneauPocket.

4. Village illuminé Noël

Le conseil municipal propose de réitérer le concours de la plus belle maison illuminée pour Noël

3^{ème} prix : bon d'achat de 30 €

2^{ème} prix : bon d'achat de 70 €

1^{er} prix : bon d'achat de 100 €.

5. Questions diverses

Mise en place d'un grillage au niveau du terrain derrière la mairie
=> Joël doit s'en occuper.

Brocante : Mme le Maire rappelle que M. LEVASSEUR Antoine est en charge de l'organisation de la future brocante et qu'il faudra penser à déterminer une date prochainement.

Mme le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 19H45